

et tout nouveau Comté qui contient la majorité des souscripteurs à aucune Société d'Agriculture, aura aussi droit de recevoir un semblable octroi, sans procéder à aucune nouvelle élection d'officiers pour l'année courante, et les officiers ci-devant élus, et résidant dans le dit nouveau Comté, continueront à gérer les affaires de la Société jusqu'au premier de Janvier prochain; Pourvu toujours, que toutes dettes maintenant dues par aucune précédente Société d'Agriculture, soient payées par cette Société dans les limites des quelles l'exhibiteur qui pourra avoir remporté des prix résidera.

IX. Toutes sommes d'argent souscrites ou payées par aucun souscripteur au fonds d'aucune Société d'Agriculture maintenant formée, seront tenues pour avoir été payées et souscrites pour le bénéfice de toute Société qui devra être formée sous cet Acte, comprenant dans ses limites la résidence ou bienfonds de tel souscripteur, et seront applicables et payées par le Trésorier de la vieille Société au Trésorier de la nouvelle Société; Pourvu toujours, que telle nouvelle Société soit formée et mise en opération le ou avant le premier jour d'Aout prochain.

X. Les différentes dispositions, conditions et restrictions du dit Acte en premier lieu mentionnées touchant la formation des Sociétés d'Agriculture, sont par les présentes rendues applicables à la formation des Sociétés d'Horticulture, excepté néanmoins ce qui a rapport à l'autorité de former plus d'une Société d'Agriculture dans chaque Comté, et excepté aussi ce qui peut être changé par cet Acte.

XI. Dans chaque cas où une Paroisse ou Township ou partie ou parties d'i ceux compris dans les limites d'un Comté ayant droit de former une ou plusieurs Sociétés d'Agriculture, a été ou ont été attachés pour la fin de représentation à aucune Ville dans le Bas-Canada, et formant ensemble une Division Electorale, telle Division Electorale sera considérée un Comté pour ce qui regarde cet Acte, et toutes les dispositions d'icelui et des Actes précédents en force touchant l'agriculture dans le Bas-Canada, s'appliqueront à telle Division Electorale; pourvu qu'elle n'ait pas droit à plus de la moitié du montant de l'octroi public pour un Comté.

—:0:—

ENGRAIS LIQUIDES.—Messrs. Tucker & Son. Votre correspondant de Salem R. B., se plaint de ce qu'en recommandant les engrais li qui des, on ne donne pas la manière d'en faire usage. Il demande "combien faut-il de guano, de suie et d'urine pour 150 gallons d'eau?"

Maintenant R. B. a une question préalable à résoudre. Ses sols sont-ils naturellement ou par le manque de sous-égouttage de nature à empêcher l'eau d'y pénétrer? Si non—si l'eau n'a aucun moyen de s'en aller qu'en s'évaporant, alors l'engrais liquide est hors de question; carrien n'est mieux établi que cela, quant à son application

avantageuse, car non seulement le sol mais le sous-sol doit être perméable à l'eau.

Si cette question est décidée dans l'affirmative, alors il s'en élève une autre—une question d'économie—R. B. a-t-il le moyen d'appliquer l'engrais liquide à peu de frais? Si non, l'engrais liquide est hors de question pour lui, à moins qu'il ne désire cultiver sans aucun profit, ce que je ne suppose pas. Vous pouvez arroser un petit jardin avec une pompe à main, sans perte de travail. Il est possible que vous puissiez appliquer de l'engrais sur un petit champ, avec une voiture traînée par un bœuf, si c'est près de la grange, avec de résultats payants. Mais vous ne pouvez jamais l'appliquer à un grand morceau de terre, à moins que vous n'ayiez les moyens de le faire, à peu de frais, comparé avec ce que plus haut.

Et maintenant pour la question de R. B. —cinq lbs. d'urine pourrie (comme elle doit toujours être employée) seraient assez pour 150 gallons d'eau pour un tonneau de guano, de suie et d'urine, la réponse serait plus facile. Ce serait simplement — beaucoup plus que vous ne voudriez en appliquer par aucuns moyens qui existent ordinairement sur en ferme. L'idée de l'engraisement liquide n'est pas celle de repandre sur les plantes croissantes une mixture aussi épaisse que la peinture d'un peintre. C'est d'arroser avec une sorte de liquide. La première pluie qui tombe, après une grande sécheresse, surtout si c'est près d'une ville, où la fumée, la suie et différents gaz se sont mêlés avec l'eau qui est tombée, donne la meilleure idée possible de l'engraisement liquide. En vérité c'est l'engraisement liquide dans sa perfection; et tout engraisement liquide qui ne lui ressemble pas, est mauvais, et n'en mérite pas le nom. Les substances dissoutes, doivent être dissoutes dans beaucoup d'eau, car le but—de donner aux plantes la nourriture qui leur convient—n'est pas atteint. Il faut que l'eau transporte l'eau dans la racine des plantes; mais elle n'aura pas cette effet, si on ne l'applique pas en grandes quantités.

L'engraisement liquide est la porte voisine de l'irrigation—c'est presque, la même chose. Chacun comprend une dose homoeopathique de quelque fertilisant dans beaucoup d'eau; et la grande pesanteur du fertilisant, ainsi dissous, sera un obstacle invincible à ce mode d'application, cependant on peut inventer quelque moyen de l'appliquer, pour meilleur meilleur marché que ça ne coûte maintenant. Mais si votre correspondant veut mettre son par dessus de caoutchouc, et semer son guano, disons 250 lbs. par acre, au moment où il doit tomber une pluie du nord-est-il donnera, avec l'aide de la Providence, au moins 150 gallons d'eau à chaque cinq livres de guano. Ça serait un engraisement liquide respectable. Plus la pluie tombe forte et dure longtemps, si son sol est poreux et qu'il ne soit pas de terra dure, mieux c'est; et s'il applique sa suie et son urine, comme engrais à la surface, pareillement, je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas

une bonne pratique. Si l'application était faite tard, après que l'herbe est bien partie, il y aurait perte d'ammoniac; et il est possible que ça serait mieux de le faire en différents temps, avec un intervalle de dix ou quinze jours. J. A. N.

—:0:—

Une Experience Agricole Modele.

Dans le nouvel ouvrage du Baron Liebig, "Principes de Chimie Agricole," touchant les dernières recherches faites en Angleterre; nous trouvons le lucide compte rendu suivant des moyens par lesquels quelques acres de terre absolument stériles furent rendus fertiles par le Grand Chimiste. Cela sert d'admirable illustration de l'importance des ingrédients minéraux et organiques des plantes, et des grands frais de les fournir au sol dans lequel ils sont tous, ou presque tous, naturellement defectueux. Nous pouvons seulement expliquer que l'engrais minéral auquel on a fait allusion était une préparation faite pour imiter autant que possible les propriétés de la composition de la cendre de blé et autres plantes cultivées.

"Pendant les années de 1845 à 1849, je fis une série d'expériences sur l'action des différents engrais minéraux, sur une très grande échelle, sur un morceau de terre d'environ dix acres Anglais, que j'achetai dans ce but dans la ville de Giessen. Des expériences précédentes, que j'avais faites dans mon jardin dans la ville, n'avaient produit aucun résultat. Quelque chose que je fisse, ou que j'ajoutasse au sol, je ne pus découvrir aucun effet perceptible d'aucune de mes mixtures. La seule cause que je pus découvrir pour ce défaut apparent d'efficacité fut la composition du sol de mon jardin, qui, avant d'être cultivé et engraisé, était devenu en lui même si riche en constituants minéraux que l'addition d'une quantité relativement insignifiante de ces substances, devint, comparée avant la quantité déjà présente dans le sol, tout-à-fait inappréciable. Ceci m'induisit à acheter la terre dont j'ai parlé; un trou de sable à l'est de la ville, que je trouvais surpasser tous les autres des districts environnants dans une stérilité presque complète pour les récoltes cultivées ordinaires. Je ne crois pas que dans une année entière il ait crû assez d'herbe sur dix acres pour nourrir un mouton. Le sol est en partie de sable léger, et consiste en partie de plus ou moins de quartz (caillou) et de couches minces de sable avec un peu de terre grasse. Je remplis avec de la terre naturelle quelques pots à fleurs, dans lesquels je semai du blé, de l'orge, et du trèfle rouge, et je les engraisai avec de l'engrais minéral seulement. Dans aucun d'iceux les plantes n'allèrent plus loin que la floraison. La terre était donc de la qualité adaptée à l'objet que j'avais en vue.

Messrs. Schwarzeneder et Co., de Ringkuhl, près de Cassel, furent assez obligeants pour me préparer, dans leur manufacture de soude, une quantité d'engrais minéral, qui fut répandu uniformément sur la terre, ex-